

droit et économie de la santé

## Les transformations des professions de santé

**Jeudi 13 janvier 2011**

*14 heures – 18 heures 30*

**à l'Université Paris Ovest-Nanterre La Défense**

*Salle des Conférences, Bâtiment B*

Organisé par le Master 2 Droit de la santé et de la protection sociale  
et le Master 2 Organisation de la santé et de la protection sociale  
avec la participation de l'Institut de recherche juridique sur l'entreprise  
et les relations professionnelles (IRERP)  
et le soutien du Programme normes économiques, ordres politiques  
et vie sociale (NEOPOVIS)

**Inscription obligatoire sans frais :**

Irina Ravelonahina

T. 01.40.97.76.45

Courriel : iravelon@u-paris10.fr

### **14 heures : Les pratiques professionnelles**

- **Les nouvelles formes de coopération entre professions de santé**  
*par Anne-Sophie Ginon, maître de conférences*  
*à l'Université de Paris Ovest-Nanterre La Défense*
- **Le contrat d'amélioration des pratiques individuelles (CAPI)  
au regard des expériences étrangères**  
*par Pierre-Louis Bras, inspecteur général des affaires sociales,*  
*professeur associé à l'Université de Paris Ovest-Nanterre La Défense*
- **La notion de bonne pratique**  
*par Isabelle Vacarie, professeur*  
*à l'Université de Paris Ovest-Nanterre La Défense*

Débat animé par Philippe Batifoulier, maître de conférences  
à l'Université de Paris Ovest-Nanterre La Défense

### **16 heures 30 : Les formes de rémunération**

- **Le quiproquo des rémunérations forfaitaires en médecine générale**  
*par Philippe Abecassis, maître de conférences à l'Université de Paris 13*  
*et Jean-Paul Domin, maître de conférences à l'Université de Reims*  
*Champagne-Ardenne*
- **Formation et dispersion des revenus des médecins :  
l'influence du paiement à l'acte**  
*par Anne-Laure Samson, maître de conférences*  
*à l'Université de Paris-Dauphine*

Débat animé par Anissa Allouache, chargée d'études à l'Institut de  
recherche juridique sur l'entreprise et les relations professionnelles  
(IRERP)

### **18 heures 30 : Cocktail**